



Charte d'engagements

DÉPARTEMENT - MENT - AIDANT

Aider les personnes malades et leurs proches
aidants à toujours profiter de la ville.

LOT-ET-GARONNE 
Le Département Cœur du Sud-Ouest



FRANCE
ALZHEIMER
& MALADIES APPARENTÉES

TROIS AXES MAJEURS

À travers l'adhésion à la charte « Conseil départemental aidant Alzheimer, aux côtés de France Alzheimer et maladies apparentées », la présidente signifie sa volonté de favoriser l'inclusion et l'autonomie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée dans l'espace public.

La présidente du Conseil départemental, engagée aux côtés de France Alzheimer et maladies apparentées, choisit de mener au moins une des activités listées ci-dessous (liste non exhaustive et à co-construire avec l'association départementale France Alzheimer), en fonction de ses moyens, de ses ressources et de ses spécificités locales.

- ▶ Garantir l'insertion régulière d'informations sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées au sein des supports de communication.
- ▶ Mieux faire connaître l'association France Alzheimer et maladies apparentées et ses activités dédiées aux personnes malades, aux aidants, au couple aidant / aidé.
- ▶ Mettre en place des commissions dédiées aux maladies neuro-évolutives dans lesquelles siègeraient des familles concernées.
- ▶ Favoriser la participation des personnes malades à des activités sportives et culturelles.
- ▶ Favoriser les rencontres de personnes vivant la même situation et développer un réseau de pair-aidance.
- ▶ Participer à l'effort de sensibilisation ou de formation des personnels et agents départementaux.
- ▶ Faciliter l'accompagnement et l'orientation des familles dans la gestion de l'allocation personnalisée d'autonomie.
- ▶ Aider à lutter contre l'isolement des personnes malades et de leurs proches en facilitant l'accès à des moyens de transports publics.
- ▶ Informer régulièrement sur les solutions de répit pour les proches aidants et personnes malades.
- ▶ Soutenir les actions inclusives développées par France Alzheimer et maladies apparentées (sport adapté, visites de musée, cafés mémoire, séjours vacances départementaux).

EN CONTREPARTIE

France Alzheimer et maladie apparentée se tient aux côtés des élus locaux pour :

- ▶ Les aider à informer précisément les habitants du département sur tous les dispositifs existants.
- ▶ Leur donner les éléments nécessaires à l'information et la sensibilisation des agents.
- ▶ Les appuyer pour mieux accompagner et orienter les habitants impactés par la maladie.

Nom de la collectivité : **Conseil départemental de Lot-et-Garonne**

Nom de l'association : **France Alzheimer Lot-et-Garonne**

Madame Sophie BORDERIE,
Présidente du Conseil départemental,

Madame Khedidja CORNU,
Présidente d'association,